

Chères et chers collègues, chères étudiantes, chers étudiants, Mesdames, Messieurs,

Ci-dessous et comme prévu précédemment, vous trouverez les propositions concernant **les volets recherche et enseignement** de la liste **Cap sur la confiance**.

Ces propositions visent à libérer les énergies des enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels administratifs et techniques, en réduisant notamment, les entraves administratives qui impactent sur l'accomplissement de nos missions premières.

Je vous donne rendez-vous le **jeudi 14 octobre et le vendredi 15 octobre à 13h** pour vous exposer l'ensemble de nos propositions. J'ai fait le choix du distanciel pour ces réunions (en utilisant le logiciel ZOOM), bien conscient que rien ne remplace le présentiel. Cependant, certains d'entre vous, ont peut-être encore des réticences à participer à des rassemblements qui plus est, dans une période de l'année toujours chargée avec des disponibilités très réduites. De ce fait, il vous sera certainement plus facile de suivre la présentation à distance, quel que soit l'endroit où vous vous trouverez. Enfin l'UFR étant présente sur 6 sites, il m'a semblé qu'effectuer un choix arbitraire d'une présentation en présentiel sur 3 de ces 6 sites, priverait certains collègues des échanges indispensables requis en période d'élection.

J'aurai plaisir de vous retrouver à ces 2 occasions qui, malgré l'écran interposé, nous permettra de dialoguer au mieux j'en suis sûr.

Bien cordialement,  
Pour l'équipe *Cap sur la confiance*  
Thierry Giardina

**Les liens ZOOM des 2 réunions vous seront communiqués dans le 3<sup>ème</sup> message**

## ENSEIGNEMENT

### 1- Responsabilités

En accord avec les conseils de département et l'UFR, nous permettrons aux EC-E qui le souhaitent de pouvoir assumer des responsabilités en favorisant le renouvellement des responsables en cas de besoin. Il sera également possible de mettre 2 co-responsables pour se partager les tâches. Un appel à candidature doit être effectué par le département lorsqu'une responsabilité devient vacante. Il est important de tenir compte de la spécificité des départements et de la complexité des situations. Par exemple, il conviendra de valoriser les responsabilités pour encourager les candidatures dans les départements où il y a peu de volontaires. En revanche, il faudra veiller à ce qu'il y ait un changement au niveau de la prise en charge des responsabilités dans les départements où il y a beaucoup de volontaires.

### 2- Enseignements sur plusieurs sites

Depuis la création d'AMU, un grand nombre de collègues enseignent sur plusieurs sites de l'UFR sciences, parfois même dans la même journée. D'une part, l'UFR veillera à ce que l'organisation des emplois du temps soient mieux rationalisés. D'autre part, des dédommagements pourront être envisagés sous forme d'heures d'enseignement (notamment pour les non-permanents ATER et moniteur).

### 3- Échanges internationaux

Force est de constater que les échanges internationaux (ERASMUS, CREPUC...) ne fonctionnent pas très bien à l'UFR sciences. Le nombre d'étudiants entrant et sortant

est limité. Une analyse plus approfondie des raisons du manque d'attractivité de ces échanges à l'UFR Sciences sera entreprise grâce au chargé de mission « relations internationales ». L'UFR encouragera les équipes pédagogiques qui souhaitent développer des formations en anglais afin d'enrichir l'offre de formation existante.

#### 4- Equipe formation licence et master

L'UFR renforcera le rôle des équipes Formation Licence et Formation Master. Il faut que ces équipes retrouvent toute leur place au sein du dispositif, en représentant l'ensemble des personnels confrontés à la réalité de terrain. Aussi, leur fonction doit être redéfinie pour permettre au personnel de jouer un rôle de feedback et d'être force de propositions.

#### 5- Rôle des responsables de formations (licences et masters)

Il est très important d'organiser des consultations des responsables de formation avant toute prise de décisions qui impactera leur formation.

#### 6- Pratiques pédagogiques

L'UFR aura à cœur de restaurer la liberté pédagogique. En particulier, elle veillera à ce que l'enseignement traditionnel puisse toujours coexister avec les nouvelles techniques pédagogiques.

#### 7- Répartition des services d'enseignement

En collaboration avec les départements et les équipes pédagogiques, l'UFR facilitera les rotations et l'accès à tous les niveaux d'enseignement pour chaque enseignant en respectant les domaines de compétences.

#### 8- Organisation des examens terminaux/surveillance et lutte contre la fraude

L'UFR facilitera les modes d'examen suivants :

- Contrôle Continu Intégral (CCI) en particulier pour les promotions à faibles effectifs ;
- Organisation anticipée des examens terminaux (ET) par les EC-E (responsable donc de la réservation de salles et de la surveillance de leurs propres examens uniquement) de manière à désengorger les amphithéâtres (mesure en totale adéquation avec la situation de la crise sanitaire) et à simplifier le travail des personnels administratifs.

L'UFR assumera la responsabilité de traiter les problèmes de fraude en simplifiant les procédures de sanctions des fraudes. Elle s'engage à fournir des calculatrices type « collègue » pour les épreuves qui le nécessitent.

#### 9- Mise en place des emplois du temps des formations

La constitution des emplois du temps doit se faire en concertation entre l'administration (dont le rôle est essentiel pour apporter le soutien logistique et organisationnel), et les EC-E qui eux doivent expliquer leurs contraintes afin de mener à bien l'ensemble de leurs missions. Il est donc important de trouver un équilibre en bonne intelligence.

#### 10- ATER et moniteurs

Pour le recrutement des ATER, il sera mis en place des auditions en présentiel ou *via* les outils numériques, permettant de s'assurer de la recevabilité des candidatures (adéquations scientifiques, connaissances suffisantes de la langue française...). De plus, les directeurs de thèse des moniteurs seront identifiés sur GDEP. L'UFR nommera au sein de chaque département un référent devant gérer les ATER et moniteurs.

#### 11- Prises de décision relatives à l'enseignement

Lorsqu'il y aura des prises de décision importantes, il sera nécessaire d'expliquer aux collègues les différents choix possibles et la position de l'UFR. Dans certains cas, nous proposerons d'interroger par sondage la communauté enseignante quant à la position à prendre.

## RECHERCHE

### 1- Comités de sélection

L'UFR doit s'assurer que les labos/départements constituent leurs CdS en adéquation avec les spécialités et thématiques concernées ainsi qu'en adéquation avec les besoins en enseignement (rôle des Vice-Doyen Recherche et Enseignement et de leurs équipes ou commissions). Nous proposerons la création d'une commission mixte (E et R) qui s'assurera de la validité déontologique de la composition des CdS.

### 2- UFR Sciences et visibilité scientifique nationale et internationale

Pour que l'UFR Sciences ait une meilleure visibilité quant à son travail de recherche, il faudrait qu'elle apparaisse dans les publications, dans la signature obligatoire (à la suite d'AMU, des tutelles et des unités de recherche). Nous soumettrons ce procédé à la gouvernance d'AMU pour qu'il devienne une pratique dans toutes les composantes.

### 3- UFR Sciences, rayonnement et visibilité grand public

Pour que l'UFR Sciences ait une meilleure visibilité dans la société, nous proposons :

- d'organiser des conférences « Recherche » pour grand public sur tous les sites de l'UFR ;
- de publier sur le site de l'UFR des indicateurs d'activité et d'excellence (nombre de publications, ANR, Prix, membres de l'IUF...)
- mettre en ligne sur le site des podcasts d'EC de l'UFR reconnus internationalement ainsi que de mettre en avant, à tour de rôle, les laboratoires et équipes de recherche ;
- renforcer les liens avec les sociétés savantes nationales et locales.

### 4- Les missions du vice-doyen recherche

Le vice-doyen recherche coordonne la politique de recherche de la faculté et son suivi, en lien avec les directeurs des laboratoires et les instituts rattachés à la faculté des sciences, en coordination avec les autres vice-doyens et le VP recherche, les services centraux et les départements. Il s'appuie sur une commission recherche pour examiner les problématiques de recherche. Il assure aussi la coordination et l'harmonisation des questions relevant de la recherche avec les autres composantes de l'Université.

### 5- lien UFR avec les institutions locales

Afin de développer les relations entre l'UFR Sciences et le tissu socio-économique environnant, nous proposons d'encourager le mécénat avec les entreprises locales (Chambre du Commerce et d'Industrie).

### 6- Restaurer du temps dédié à l'activité de recherche

Nous veillerons à ce que les décisions concernant la formation et les activités annexes de la recherche n'impactent pas déraisonnablement le travail de recherche.

### 7- Accompagner un retour vers la recherche

Afin d'aider les collègues qui ont rencontré des difficultés dans leur activité de recherche (problème de santé, responsabilités administratives qui ont éloigné la personne de la recherche...), nous proposons :

- de tout mettre en œuvre pour que les collègues concernés retrouvent une vraie place dans un laboratoire ;
- mettre en place un groupe de travail « lien UFR Sciences-CNU » afin de tenir compte des avis émis par le CNU concernant les suivis de carrière. Ce groupe sera constitué par des collègues de l'UFR Sciences siégeant dans les différentes sections.

#### 8- Aide financière à la recherche

Certains collègues ont des difficultés pour acheter du petit matériel, payer un stagiaire de M2, se rendre à un colloque... Nous proposons de créer une commission d'attribution de financement pour les soutenir.

#### 9- Implication de l'UFR aux programmes CIVIS et TETHYS

L'UFR apportera tout son soutien logistique pour le dépôt de projets collaboratifs avec les entités associées au sein de ces deux consortiums. De plus, nous proposons :

- de donner une priorité aux demandes de CRCT lors d'une collaboration impliquant plusieurs semaines de déplacement dans une des institutions associées à CIVIS et TETHYS.
- d'intégrer dans le service statutaire de l'enseignant-chercheur 50% ou plus du temps consacré à l'enseignement dans une institution rattachée à CIVIS ou TETHYS.
- de réaliser chaque année un bilan des actions menées.

#### 10- Relation avec les super-instituts IEAMU (ou IRU)

IEAMU (=Institut d'établissement Aix-Marseille Université)

IRU (=Institut de recherche université)

Les IRU sont des instituts d'établissement pluri-disciplinaires rassemblant des UMR pouvant être rattachées à d'autres composantes que l'UFR sciences. Ces IRU développent des projets transversaux à la fois en recherche et en enseignement, par exemple des masters. L'UFR apportera son soutien à la création de ces projets dans la mesure où ils enrichissent l'offre de formation et sont complémentaires aux masters classiques.

L'UFR étant très attachée à un enseignement disciplinaire solide, seul garant d'une recherche transdisciplinaire de qualité, elle veillera à ce que la création des masters au sein de ces instituts ne viennent pas se substituer aux masters classiques (dont les qualités sont en particulier : la gratuité pour les étudiants et un fort contenu disciplinaire) créés dans l'offre de formation dans le cadre des départements.

Dans le domaine de la recherche, l'UFR apportera un très fort soutien aux projets de recherche en relation avec CIVIS et TETHYS.

L'UFR organisera des réunions *ad hoc* avec les directeurs d'IRU, d'UMR, et de département afin de veiller à ne pas diminuer le potentiel en enseignement et en recherche de chaque discipline constituant l'UFR.

